

In extremis

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JUSTE ET URBAIN

JUSTE Olivier mourut, on le sait, à Genève, le 7 janvier 1876. « Trois jours après, dit Rambert, un très modeste cortège, presque uniquement composé d'amis, l'accompagnait, par un temps brumeux et glacial, à sa dernière demeure, au cimetière de cette jolie ville de Nyon, la plus voisine d'Eysins, à laquelle le rattachaient de précieux souvenirs, et dont il a si bien chanté la grâce rustique. Si le vœu d'un des amis qui ont parlé devant la fosse ouverte s'est accompli, les jeunes filles d'Eysins doivent chaque printemps semer des gentianes bleues sur la tombe du poète. »

A défaut de ces fleurettes, le lieu où repose l'auteur des *Chansons lointaines* était orné, le 5 octobre dernier, de bouquets de roses et de couronnes de laurier, et les amis qui l'entouraient n'étaient plus une poignée seulement, mais une foule nombreuse, composée de dames, de magistrats, d'hommes politiques, de professeurs et d'étudiants de l'Université de Lausanne, de ses concitoyens d'Eysins, de Nyon, de Gryon, de vieillards qui furent ses contemporains et de bandes d'enfants, garçons et fillettes, qui chantaient ses chansons sans savoir toujours qu'elles sont de lui. Tout ce monde s'était réuni là pour rendre hommage au père de la poésie vaudoise, à l'occasion du centenaire de sa naissance¹. Sous le feuillage que le soleil d'automne n'arrivait pas à percer, ce furent quelques instants qui réparèrent bien des années d'oubli et d'injustice.

Dans la bonne ville de Nyon, chacun, cependant, ne semblait pas au fait de cette cérémonie. Nous avons vu des gens qui, croisant la longue cohorte des olivéristes, se découvraient respectueusement, l'ayant prise pour un cortège funèbre. Elle défilait, il est vrai, sans fanfare. En revanche, une dizaine de drapeaux flottaient à sa tête; mais, comme il y en avait quelques-uns d'entièrement écarlates, un spectateur demanda sans rire à son voisin s'il assistait à une manifestation socialiste!

Il n'y eut pas de semblables méprises, quelques heures plus tard, à Eysins, où s'acheva cette journée de glorification par l'inauguration du monolithe orné des médaillons de Juste et d'Urbain Olivier, œuvre du bon sculpteur Raphaël Lugeon. Le village natal des deux écrivains se faisait depuis longtemps une joie de recevoir les personnes auxquelles il doit d'avoir, comme Gryon, un monument perpétuant les traits de ceux qui l'ont si bien chanté. Toute la population était donc accourue à la gare, à la rencontre du comité de l'Association Juste Olivier, à la rencontre des représentants du gouvernement vaudois, des amis de Nyon, de Lausanne, de Gryon et d'ailleurs encore. Une fanfare lançait les sons éclatants de ses cuivres, s'évertuant à rendre avec sentiment le *Cantique suisse* et l'*Helvétie*, efforts d'autant plus mérités

que les musiciens ne dépassaient pas la demi-douzaine et que la plupart n'étaient pas des enfants du pays.

La presse quotidienne a relaté tout au long les manifestations d'Eysins. Ce que nous en dirions n'apprendrait rien à nos lecteurs. Qu'ils nous permettent cependant de revenir sur cette partie de la fête qui se déroula à l'auberge.

On avait entendu, sur le préau de l'école, où s'élève le monument, une série de discours et de chœurs. Les chanteurs étaient exercés et très en voix; quant aux orateurs, ils n'auraient pu être plus éloquents. Comment se fit-il donc que, lorsque l'aimable syndic d'Eysins annonça qu'une collation était servie dans la maison voisine, nul ne se fit prier pour y faire honneur?

Dans une salle dont les blanches parois ont pour ornement une guirlande d'iris aux grandes corolles lilas, des pyramides de pâtisserie alternaient sur les tables avec des flacons que dorait le vin capiteux de 1906. Coude à coude, dans un démocratique mélange, conseillers nationaux, députés, conseillers d'Etat, municipaux, professeurs, étudiants, gendarmes, choristes, musiciens, membres de la famille Olivier, dames et messieurs, vieux et jeunes, trinquèrent à la mémoire de Juste, à la mémoire d'Urbain, et, avec le nectar de La Côte, l'éloquence se mit à couler de plus belle. Sauf un ou deux, les toasts n'étaient pas d'un style aussi châtié que celui des orateurs de tout à l'heure, mais ils avaient le charme de l'abandon, de l'imprévu, de la simplicité. Inutile de dire qu'on parla beaucoup de Juste; mais ce fut Urbain qui eut surtout les honneurs de la réunion. Le président du gouvernement vaudois n'hésita pas à l'appeler le Theuriet de nos campagnes.

Il y aurait eu matière à philosopher sur le sort de ces deux frères, dont l'un, poète exquis, demeura si longtemps presque étranger à ses concitoyens et que tous ne comprennent pas encore aujourd'hui; — et l'autre, qui, sans art, composa une quantité d'histoires que M. Philippe Godet qualifie avec indulgence « d'aimables et honnêtes récits » et qui ne sont souvent que des sermons. On aurait pu dire que l'esprit de Juste plane trop haut pour être à la portée de tous et que ce qui valut à Urbain sa popularité c'est d'avoir, malgré les défauts de ses œuvres, su se faire comprendre des plus humbles intelligences, d'avoir contribué, lui aussi, à faire aimer son pays par des pages imprégnées d'agrestes senteurs, comme on en trouve dans ses *Matinées d'automne*, dans ses *Récits de chasse et d'histoire naturelle* et dans quelques-uns de ses autres ouvrages.

Mais vous vous doutez bien qu'on ne s'était pas rendu à la « pinte » pour faire de la critique littéraire, ce qui eût été assez déplacé en l'occurrence. On se laissa aller bonnement à la joie de cette journée, et admirateurs ou non des œuvres d'Urbain, tous burent d'un même cœur à sa mémoire.

Les amis des deux frères sont donc rentrés enchantés de leur voyage à Nyon et à Eysins. Au bonheur d'inaugurer le monument s'est

joint pour nombre d'entre eux le plaisir de faire connaissance avec cette région de La Côte dont les lignes douces, la grâce souriante, le merveilleux horizon du lac et des Alpes, les côtes du Jura, que l'automne commence déjà à empoigner, les vergers où se cachent les villages, l'urbanité et l'hospitalité de la population, sont bien faits pour nous faire trouver que notre pays est le plus beau du monde. Et puis, nous avons appris avec non moins de satisfaction que l'on prend de plus en plus goût à l'œuvre de Juste Olivier, à tel point que l'édition de ses poésies choisies, publiée cet été par la maison Georges Bridel et Cie, à Lausanne, est presque épuisée. Voilà qui est réjouissant et qui nous permettra d'attendre plus patiemment le moment où Lausanne érigera aussi un monument au poète.

V. F.

LA FAMILLE DE L'AVENIR

Nous marchons donc grand train vers le féminisme. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il ait déjà tenté le pinceau des artistes.

Une gravure m'est tombée sous la main, par hasard. Elle représente un intérieur de famille, une chambre, le soir: au premier plan, près d'une table où une bougie achève de se consumer, une femme vêtue d'un peignoir déchiré, les cheveux mis en désordre par la main qui, dans le feu de la composition, y fourrage, une femme écrit. On devine, à la lueur sombre de ses prunelles, au geste emporté et théâtral de son bras, qu'elle rédige quelque véhément discours, quelque proclamation incendiaire, destinée à soulever les masses: c'est la femme candidate ou députée!

Et derrière elle, dans le désordre de la chambre, non loin du berceau vide, un homme, en manches de chemise, promène, tout en chantonant, un pauvre bébé en larmes qui tend vainement vers sa mère ses petites mains désespérées, tandis que son père, inhabile à le consoler, ignorant ces subtiles et puissantes caresses des mères, regarde d'un œil découragé son enfant, pleurant, souffrant, peut-être? et sa compagne qui, toute à son inspiration, reste sourde à l'appel du petit être né de sa chair et de son sang.

Réjouissons-nous.

In extremis. — A la loterie du mariage, M. B., décédé il y a quelques jours, n'avait pas eu de chance. Depuis le jour de ses noces, sa vie ne fut qu'un long martyre.

Un ami vient le voir alors qu'il était à toute extrémité. La femme du moribond étant sortie un moment de la chambre, celui-ci prit la main de son ami et d'une voix suppliante:

— Ecoute, Lucien, je sens que je m'en vais; dans une heure ou deux je ne serai plus. Je te demande encore un dernier service. Quand je serai enterré, fais graver sur mon tombeau, au-dessous de mon nom, ces mots: *Enfin seul!*

¹ La pieuse manifestation anticipait de quelques jours, car le jour anniversaire de la naissance d'Olivier est le 18 octobre.